

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2025

NOMBRE DE conseillers municipaux :

. En exercice : 29 . Présents : 22 . Absents : 2 . Pouvoirs : 5

DATE DE L’AFFICHAGE de la liste des délibérations : 10 novembre 2025

OBJET :

CM2025_92 – Tarifs des cirques et attractions diverses – Industriels forains – Camions podium et outillage – Manifestations à compter du 1er janvier 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le vingt-quatre octobre deux mille vingt-cinq.

PRESENTS :

Mmes et Ms Pascal FERCHAUD / Jean DAUDENS / Mariette ADOLPHE / Jean-Marc BABIN / André FRANCHI / Véronique BETIZEAU / Elisa RATISKOL / Jean-François DANIEL / Rodolphe PETIT / Alain MAGEAUD / Caroline DUBOIS / Véronique TOURNEUR / Marie-Madeleine ROUIL / Jean-Christophe DORIDOT / Frédéric BOTTON / Nathalie NICOLE / Christophe HERNANDEZ / Alain FRICAUD / Jean-François MOREL / Jean-Christophe DELHAYE / Bernard GEOFFROY / Jean-Pierre LAVERGNE

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

- Pascale JUAN représentée par Véronique TOURNEUR
- Nathalie AFONSO CORREIA représentée par Bernard GEOFFROY
- Sandrine LAPEYRADE TISON représentée par Jean-François MOREL
- Alexandra LAVOIES représentée par Véronique BETIZEAU
- Gabriel DITGEN représenté par André FRANCHI

ABSENTS NON EXCUSES :

- Céline RENOULEAU
- Jean-Claude NEVEU

SECRETAIRE DE SEANCE :

Les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Véronique TOUNEUR a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

**TARIFS DES CIRQUES ET ATTRACTIONS DIVERSES – INDUSTRIELS
FORAINS – CAMIONS PODIUM ET OUTILLAGE – MANIFESTATIONS A
COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2026**

Monsieur DAUDENS, adjoint délégué aux finances, propose à l'assemblée de modifier les tarifs des cirques, attractions diverses, industriels forains, camions podium et outillage, manifestations à compter du 1^{er} janvier 2026 de la manière suivante :

	Tarifs au 01/01/2025	Tarifs au 01/01/2026 ± 3 %
	Prix en € par jour	
<u>SUR LES PLACES PUBLIQUES - EMBLEMENTS DIVERS</u>		
- Camions Podium et déballages assimilés (posticheurs)	66,40	68,40
- Camions outillage et divers, le mètre linéaire	6,00	6,20
- Manifestations sur la taillée verte le mètre linéaire/jour	6,00	6,20
- Manifestations salle Carnot :		
. Stand 1,80 mètre linéaire	9,00	9,30
. Double stand 3,60 mètres linéaires	18,00	18,50
- Village de nôel / chalet (applicable à partir de décembre 2025)		
. (Vendredi, samedi et dimanche)		100,00
. Par jour supplémentaire		30,00
<u>CIRQUES ET ATTRACTIONS DIVERSES</u> (Doivent fournir un dossier de sécurité à jour)		
- Petit Cirque	33,20	34,20
. Caution	59,70	61,50
- Moyen Cirque	66,40	68,40
. Caution	112,60	116,00
- Grand Cirque	132,70	136,70
. Caution	225,10	231,90
<u>INDUSTRIELS FORAINS</u>		
<i>Prix par jour pour une manifestation de moins de 5 jours et regroupement de 3 manèges minimum :</i>		
- Métiers auto-tamponneuse, chenilles et manèges assimilés	33,20	34,20
- Petit manège	22,50	23,20
- Stand de tir, confiserie, ... et assimilés	11,40	11,70
<i>Pour une manifestation plus importante (au-dessus de 5 jours), l'encaissement sera perçu pour le samedi et le dimanche ainsi que le lundi suivant, si férié.</i>		
	Prix en € par semaine	
- Petit manège isolé	16,90	17,40

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide :

➤ D'APPLIQUER les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2026.

Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré le 6 novembre 2025

Pour copie conforme

Le Maire,



P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,

V. TOURNEUR

TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N°
017-211704218 - 20251106-CM2025_92-DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le 10/11/2025 - Publié le 10/11/2025